

Hilieu
Forêts, bosquets,
grands parcs
et jardins boisés

Aspéttes

Les Rapaces nocturnes des Hauts-de-France

Disques faciaux en forme de cœur yeux noirs

Chouette effraie (la "dame blanche")

Hilieu :
abords des villages,
clocher, grange,
vieux bâtiments

Plumes
brunes
Plumage blanc
et brun

Hilieu : région de collines
avec bonne rocheuse
(avouines)

Plumage
faible mate

Hibou
moyen duc

Hibou
grand duc

Chouette
hulotte

Hiloblement
("noir", ou)
concoloration
yeux noirs

Yeux oranges
"X" blanc entre
les yeux

Presque 2 fois plus grand
que le Hibou moyen duc

Stries longitudinales
bien marquées
sur la poitrine

Hilieu :
Forêts, bosquets,
grands parcs
et jardins boisés

Hilieu : fûts, stendues
et herbes sèches

Aspéttes courtes
yeux jaunes

Hibou des marais

Sourcil blanc
yeux jaunes

Chouette
chevêche

Hilieu : arbre têtard
vieux pommiers
avec pruniers

Très souvent au sol

Male

Chouette chevêche

Hibou moyen duc

Chouette effraie

Hibou des marais

Chouette hulotte

Hibou grand duc

Longueur
du corps
en cm

23,5-28

23-27,5

31-37

38-39

33-40

37-49

60-75

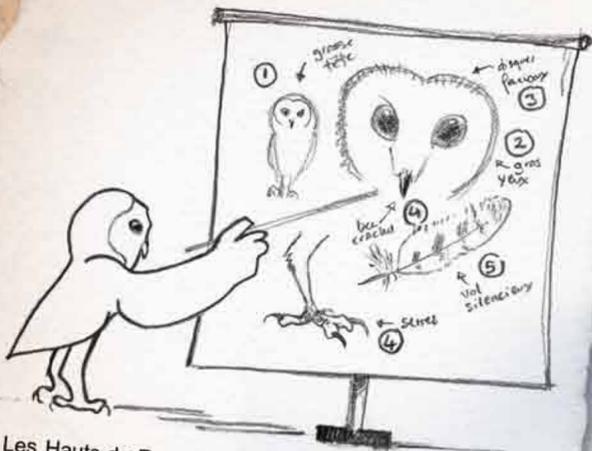


PICARDIE

Qu'est-ce qu'un rapace nocturne ?

Tous les rapaces nocturnes présentent une série de caractères particuliers :

- 1 - une tête qui paraît très grosse à cause d'un plumage abondant, sans cou apparent,
- 2 - des grands yeux dirigés vers l'avant,
- 3 - des disques faciaux (cercles de plumes) qui servent à concentrer les sons vers les oreilles,
- 4 - un bec crochu et des serres qui nous rappellent que ce sont des oiseaux prédateurs,
- 5 - un plumage dont la structure leur permet de voler sans bruit pour ne pas être repérés par leurs proies.



Les Hauts-de-France hébergent 6 des 9 espèces de rapaces nocturnes fréquemment observées en France métropolitaine. La plus connue et la plus facile à observer est la Chouette effraie, une chouette de couleur rousse et blanche que vous avez peut-être déjà observée furtivement dans les phares de votre voiture, chassant en rase-mottes près d'un talus à l'entrée d'un village !

Des oiseaux toujours menacés...

Tous les rapaces (nocturnes et diurnes) sont intégralement protégés par la Loi, depuis 1972, sur le territoire national. Malgré cela, ces animaux continuent d'être menacés, en Picardie comme ailleurs.

La menace la plus importante pour l'ensemble des espèces reste la disparition de leurs habitats et le manque de sites de nidification. C'est particulièrement le cas pour la Chouette effraie et la Chouette chevêche avec la diminution marquée des linéaires de haies, des prairies et autres vergers durant ces 60 dernières années, mais aussi la rénovation « hermétique » des anciens bâtiments agricoles ou des églises n'autorisant plus la reproduction des chouettes effraies sur ces sites.



Par ailleurs, le principal « prédateur » des rapaces nocturnes est le réseau routier ! Il est particulièrement meurtrier pour la Chouette effraie (jusqu'à 70 % de la mortalité constatée) et la Chouette hulotte.

Les Rapaces nocturnes des Hauts-de-France



Pourquoi sauvegarder les rapaces nocturnes ?

Parce qu'ils jouent un rôle essentiel dans les milieux et les sites qu'ils fréquentent : chouettes et hiboux sont notamment de formidables prédateurs de petits mammifères préjudiciables aux cultures tels que les campagnols, mulots et autres souris... mais également de gros insectes (particulièrement la Chouette chevêche).

Jugez plutôt ! Pour rassasier quotidiennement une famille de Chouette effraie (2 adultes et 6 jeunes), il faut par exemple (d'après Uttendoerfer) : 21 campagnols, 7 mulots, 11 musaraignes, 1 oiseau (passereau type Moineau...) et 1 amphibien (grenouille...) !!!

Les rapaces nocturnes contribuent activement aux équilibres écologiques d'un territoire.

Kézaco ?

Non, ce ne sont pas des crottes ! Tous les rapaces nocturnes produisent ce qu'on appelle des pelotes de réjection. Ce sont les restes non digérés (os, poils...) des proies consommées dans la journée. Ces pelotes sont rejetées par le bec.

En les décortiquant, il est possible de connaître le régime alimentaire des oiseaux mais également d'étudier les populations de petits mammifères qui peuplent un territoire donné.

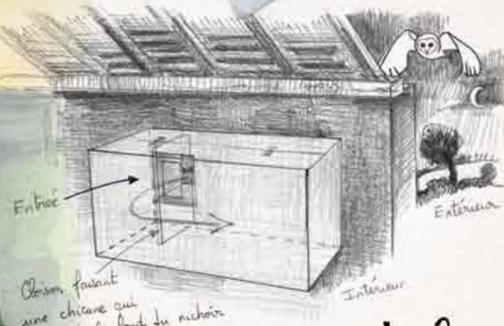
Echelle : 1/2



Pour en finir avec des erreurs courantes

Non !

- la chouette n'est pas la femelle du hibou : il existe différentes espèces de chouettes et différentes espèces de hiboux.
- les hiboux n'ont pas « d'oreilles apparentes » au-dessus de la tête : il s'agit d'aigrettes de plumes qui changent de position en fonction du comportement de l'animal. Elles sont abaissées quand l'oiseau n'est pas inquiet.



Comment les sauvegarder ?

Vous pouvez participer simplement à la sauvegarde des rapaces nocturnes en Picardie ! Si vous êtes propriétaire d'un terrain en milieu rural, même petit, conservez dans la mesure du possible des arbres ou arbustes, plantez une haie champêtre... Si vous aménagez un verger, privilégiez les arbres fruitiers de moyenne ou grande taille (pas de "basses tiges"). Evitez l'emploi de pesticides chimiques ou de produits anti-rongeurs (anticoagulants), ils peuvent polluer durablement votre parcelle et contaminer les rapaces qui consommeraient les rongeurs agonisants !

C'est souvent le manque de sites pour nicher sur un territoire qui peut menacer une espèce... Il est alors possible d'installer des nichoirs spécifiques. Comment les fabriquer ? Où les poser ? Si vous avez besoin d'un renseignement, contactez le CPIE de votre département.

Ainsi vous aurez peut-être la chance d'apercevoir ou d'entendre une Chouette effraie chassant au-dessus de votre terrain, une Chouette hulotte perchée sur un arbre ou encore une Chouette chevêche posée sur un pommier dans votre verger... !



PICARDIE

Une question, un doute... contactez-nous : Union Régionale des CPIE de Picardie

32, route d'Amiens
80480 DURY

Tél. : 03 23 80 03 02

contact@cpi-picardie.org

Avec le soutien financier de :

